

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2021

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 2
Absent non excusé : 1
Absents excusés : 2

Date de convocation : 23 février 2021

Etaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; M. Thierry CHARTON ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; M. Dominique WEYANT ; Mme Karine WEBER.

Etaient absents excusés : M. Damien FANCELLO a donné procuration à M. Raymond BECKER, M. Sylvain MARTIN a donné procuration à Mme Karine WEBER.

Absent non excusé : Mme Géraldine-Sophie CAPRON.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué en période de couvre-feu, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU.

Plus de trois conseillers ayant demandé le huis-clos, celui-ci a été voté à 12 voix pour et 2 voix contre.

Madame le Maire demande de rajouter le point suivant : Affectation du résultat de l'exercice 2020, Accord du Conseil Municipal.

Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 07 décembre 2020.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 1.1-007/2021 : CHOIX DES ENTREPRISES APPEL D'OFFRES DE LA CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 11 juin 2018 décidant d'engager les procédures de passation des marchés publics relatives au projet de la construction d'un atelier technique municipal.

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code Général des collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de la construction d'un atelier technique municipal à Norroy-le-Veneur, une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée.

Après ouverture des offres, celles-ci ont été analysées et il s'avère que les offres suivantes sont économiquement les plus avantageuses au regard de l'ensemble des critères fixés :

LOT 1 Gros œuvre – VRD – Espaces verts : Société WZ CONSTRUCTIONS sise Voie Romaine 57280 Semécourt

LOT 2 Charpente métallique – Couverture – Bardage - Étanchéité : Société HOUPERT sise Route de Neufvillage 57340 VIRMING

LOT 3 Menuiseries extérieures aluminium : Société BRIOTET sise Z.A. de Messompré 57280 Semécourt

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20210301-2021DEL007-DE
Reçu le 09/03/2021



**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**

LOT 4 Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaires : Société SCHUMANN+ sise Rue des Terres Rouges 57100 Thionville
LOT 5 Electricité – Courants forts – Courants faibles : Société HOFFMANN sise 23, Allée du Château de Gassion 57103 Thionville Cedex
LOT 6 Plâtrerie – Faux plafonds – Blocs portes : Société BIH BAT sise 1, rue de la Croix de Lorraine 57070 METZ
LOT 7 Peintures intérieures – Sol souple - Faïence : Société NICOLETTA et CIE sise 1, rue du Carcantin 57685 AUGNY

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** les marchés aux sociétés suivantes selon les montants mentionnés ci-dessous :

LOT 1 Gros œuvre – VRD – Espaces verts : Société WZ CONSTRUCTIONS pour un montant total de 94 500,00 € HT

- Offre de base pour un montant de **92 000,00 € HT**
- PSE 1.01 pour un montant de € HT
- PSE 1.02 pour un montant de € HT
- PSE 1.03 pour un montant de **2 500,00 € HT**

LOT 2 Charpente métallique – Couverture – Bardage - Étanchéité : Société HOUPERT pour un montant total de 89 717,38 € HT

- Offre de base pour un montant de **89 717,38 € HT**
- PSE 2.01 pour un montant de € HT
- PSE 2.02 pour un montant de € HT
- PSE 2.03 pour un montant de € HT

LOT 3 Menuiseries extérieures aluminium : Société BRIOTET pour un montant total de 21 098,00 € HT

- Offre de base pour un montant de **21 098,00 € HT**
- PSE 3.01 pour un montant de € HT

LOT 4 Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaires : Société SCHUMANN pour un montant total de 28 422,44 € HT

LOT 5 Electricité – Courants forts – Courants faibles : Société HOFFMANN pour un montant total de 31 087,00 € HT

- Offre de base pour un montant de **26 779,00 € HT**
- PSE 5.01 pour un montant de **1 852,00 € HT**
- PSE 5.02 pour un montant de **2 456,00 € HT**

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR

LOT 6 Plâtrerie – Faux plafonds – Blocs portes : Société BIH BAT pour un montant total de 7 766,81 € HT

LOT 7 Peintures intérieures – Sol souple - Faïence : Société NICOLETTA pour un montant total de 7 139,13 € HT

- Offre de base pour un montant de **6 041,11 € HT**
- PSE 7.01 pour un montant de € HT
- PSE 7.02 pour un montant de € HT
- PSE 7.03 pour un montant de **27,56 € HT**
- PSE 7.04 pour un montant de **1 070,46 € HT**

CTT : 271 824,74 € HT + Prestation Supplémentaire éventuelle : 7 906,02 € HT

Montant Total HT : 279 730,76 €

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les marchés avec les sociétés mentionnées ci-dessus, aux conditions financières évoquées, ainsi que toutes les pièces se rapportant au présent dossier.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 03 mars 2021
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20210301-2021DEL007-DE
Reçu le 09/03/2021

